

**LOGO  
de  
l'organisme**

**CAHIER D'ACTEUR  
concertation préalable PAR 7  
(7<sup>e</sup> programme d'actions régional  
« Directive nitrates »)**

**Coordonnées de l'organisme :**

*adresse, site internet, contact mail, et éventuellement téléphone*

**Présentation de l'organisme**

*statut, mission, membres...*

*400 signes (espaces compris)*

**Résumé de cette contribution à la concertation préalable PAR 7**

*entre 500 et 2 000 signes (espaces compris)*

**CONTRIBUTION**

*10 000 signes (espaces compris)*

*position, principaux arguments → veillez à bien subdiviser votre raisonnement en sous-parties avec des sous-titres*

*Deux visuels maximum (photos en format jpeg, carte, graphique...) libres de droit ou en indiquant les crédits associés.*

*Éventuellement : 1 ou plusieurs encadrés si vous souhaitez mettre en avant une thématique ou un témoignage ou des données*

## Notice

### **Cahier d'acteur, c'est-à-dire ?**

Le cahier d'acteur est une modalité d'expression dédiée aux personnes morales (collectivité territoriale, association, chambre consulaire, syndicat professionnel, organisme public parapublic ou privé...) qui souhaitent faire connaître leur position sur tout ou partie des enjeux mis en débat.

L'objectif est de proposer un format unique qui permette à chaque structure, quel que soit son poids et ses moyens, de publier aux mêmes conditions, un support qui sera porté à connaissance du public et qui viendra nourrir le bilan de la concertation préalable.

Il est donc primordial que tous les acteurs se conforment strictement aux règles du jeu :

- Un même auteur ne peut proposer qu'un seul cahier d'acteur sur la durée de la concertation préalable
- Il doit impérativement respecter le format précisé ci-dessous

### **Quel est le format à respecter ?**

Le cahier d'acteur doit être composé :

- 1) D'un texte de présentation de **400 signes (espaces compris)** qui permette aux lecteurs de bien identifier qui est l'auteur du contenu (statut, mission, membres...)
- 2) Des coordonnées de votre structure :
- 3) D'un texte de **10 000 signes (espaces compris)**. Ces 10 000 signes doivent être répartis entre :
  - Un encadré « en bref » qui permette aux lecteurs de se faire une première idée de la teneur de votre propos (**entre 500 et 2000 signes espaces compris**)
  - Le développement de votre position, et de vos principaux arguments -> veuillez à bien subdiviser votre raisonnement en sous-parties avec des sous-titres
  - Éventuellement : d'autres encadrés si vous souhaitez mettre en avant une thématique ou un témoignage ou des données
- 4) Du logo de votre structure
- 5) De deux visuels maximum (photos en format jpeg, carte, graphique...) libres de droit ou en indiquant les crédits associés.

**Le cahier d'acteur doit être déposé au format PDF sur [l'espace en ligne dédié](#).**